

LA REHABILITATION DU MERCANTILISME

par

J.A SCHUMPETER

Histoire de l'analyse économique – 1954 –

Gallimard – Tel – 3 Tomes – 1983

Tome I : l'âge des fondateurs (des origines à 1790) –

Chapitre VII – *Les écrits « mercantilistes »* (P.464 à 511)

Plan

Introduction : Résumé

- I) Interprétation des écrits mercantilistes
- II) Le monopole des exportations
- III) Le contrôle des changes
- IV) La balance commerciale
 - 1) Aux origines des conceptions de la balance ou *balance of trade*
 - 2) Le concept de balance du commerce comme instrument d'analyse
 - 3) Serra, Malynes, Misselden, Mun
 - 4) Le dernier quart du XVIIe : progrès analytiques depuis Josiah Child à Adam Smith
- V) Vers le libre échange ou « les slogans libéraux »
 - 1) *Le concept du mécanisme automatique* (dans ce cours : SRMSD ou PSFM ou TEABC)
 - 2) *Les fondements d'une théorie générale du commerce international*
 - 3) *La tendance générale vers une plus grande liberté des échanges*
 - 4) *Les avantages d'une division territoriale du travail*

Introduction : Résumé

C'est à la fin du Tome 1, consacré aux fondateurs de la science économique, que Schumpeter entreprend de réhabiliter *les mercantilistes* contre leurs détracteurs. Evidemment le coup fatal d'A. Smith est au centre de cette réaction, bien que n'étant pas le seul. D'une fâcheuse confusion est née cette idée selon laquelle « *la lumière éternelle du libéralisme* » aurait succédé aux « *ténèbres de l'erreur mercantiliste* ». Réhabiliter c'est donc montrer qu'il n'y a eu ni erreur, ni lumière éternelle. Ce que réalise Schumpeter après d'autres (dont K.Marx, J.Viner, l'EHA, et l'Ecole anglaise d'histoire). Parmi toutes ces tentatives, la sienne est sans doute la plus déterminée. Elle témoigne d'une adhésion sans faille (mais non sans critique) à tous les auteurs mercantilistes (du 16ème au 18ème siècle). Parmi eux, Schumpeter semble avoir un goût marqué pour Dudley North et Isaac Gervaise.

La réhabilitation schumpétérienne, dont la méthode est d'abord précisée, consiste à traiter tous les arguments invoqués, pour les relativiser. Il s'agit en fait d'une totale opposition à la conception commune selon laquelle *les mercantilistes confondaient la richesse et les métaux précieux du fait de leur théorie de l'excédent de la balance commerciale*. Schumpeter réalise pour cela un exposé historique et chronologique des principales découvertes théoriques *des mercantilistes*. Son fil directeur est l'idée suivant laquelle *la succession-correction du mercantilisme par le libéralisme* (ou libre échange) est un *mythe*, uniquement fondé sur des

raisons politiques. Il n'y a pas eu selon lui de rupture entre les deux courants de la pensée, surtout d'un point de vue théorique. Ce que Schumpeter démonte à la fin de sa réhabilitation (paragraphe V) : les progrès analytiques depuis le dernier quart du 17^{ème} siècle). Les quatre progrès réalisés par des auteurs mercantilistes prestigieux sont : *Le concept du mécanisme automatique* (pour nous SRMSD), *les fondements d'une théorie générale du commerce international*, *La tendance générale vers une plus grande liberté des échanges*, *les avantages d'une division territoriale du travail*.

(NB : Pour clarifier, ou synthétiser, ou illustrer nous avons ajouté au Texte, de brefs commentaires ou schéma ou exemples, ou graphiques).

Le plan adopté dans l'ouvrage, pour traiter les « *Ecrits mercantilistes* » est : Le monopole des exportations, Contrôle des changes et balance commerciale. Le « système mercantile » proprement dit est volontairement délimité par un « *organum imaginaire* » constitué par : *contrôle des changes et balance commerciale*. La raison vient du fait que tous les économistes s'y réfèrent lorsqu'ils traitent du mercantilisme. Il s'agit d'une tradition. Et cette tradition vient de Smith.

La question préalable est : *Comment lire les écrits « mercantilistes »*. Elle débute le chapitre : (paragraphe I : « *Interprétation des écrits mercantilistes* »).

I) Interprétation des écrits mercantilistes

Le point de vue à peu près commun des économistes du XIX^e est le mépris vis-à-vis du « mercantilisme ». Ils se méprenaient et ignoraient *le libre échange et ses vertus*.

Une réaction principalement allemande s'est opposée à ce point de vue, au début du XX^e siècle. Schumpeter mentionne Jacob Viner (1937) et un de ses inspirateurs américain, J.W Angell (1926).

Critique (les anti mercantilistes) et défense (pro mercantilistes) ont toujours porté sur *la pratique mercantiliste*, en vue de valoriser une *préférence politique*. Ce que récuse Schumpeter, car cela consiste à lire l'histoire au futur antérieur (« *j'aurai été* »). Brièvement dit, pour les anti mercantilistes : *si cela ne marchait pas, c'est que c'était mal pensé*.

Cet *argument pratique* a été utilisé dans les deux camps.

Ainsi, les opinions politiques considérées comme scientifiquement fondées et préférables aujourd'hui, sont jetées sur le passé mercantiliste pour révéler ses supposées *erreurs pratiques et théoriques*. Il s'agit d'une « *attitude pontifiante* », illustrée par exemple par les *utilitaristes anglais*, tels que John Stuart Mill.

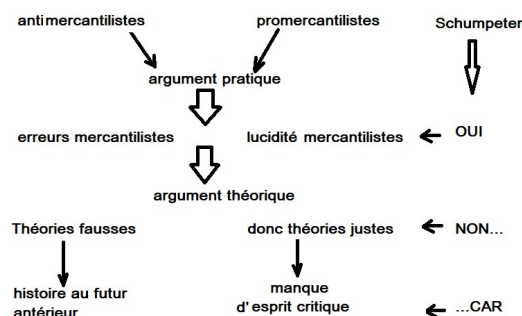
A l'opposé, les pro mercantilistes, ont prôné à juste titre la lucidité des auteurs mercantilistes. Brièvement dit, pour les mercantilistes : *si cela marchait, c'est que c'était bien pensé*.

Ce qu'admet Schumpeter, qui mentionne néanmoins que la lucidité s'alliait aux *intérêts de classe*. Selon lui ce n'est pas une raison suffisante pour inférer des motifs plus ou moins conscients ou inconscients chez certains auteurs (notamment ceux liés aux grandes compagnies : Wheeler, Mun, Child). Car en parlant d'eux il se peut que nous « *révélions nos propres penchants* », puisqu'on ignore ce qu'ils pensaient.

Une limite du pro mercantilisme est de se cantonner à *la pratique* pour inférer la justesse des doctrines et propositions mercantilistes. Or, dit Schumpeter, c'est appliquer une *lecture*

moderne aux textes anciens et de plus sans esprit critique. Cette attitude « trahit le devoir de l'historien ».

Ce second argument est appelé par l'auteur *argument théorique*, pour le distinguer de l'*argument pratique*. Soit en résumé, la position de Schumpeter :



On lit ainsi que les *arguments pratiques* sont pour Schumpeter indépassables. Ce qu'il justifie plus loin dans une note en écrivant : « les recommandations et les arguments pratiques nous donnent la seule possibilité d'exploiter un fonds embryonnaire de savoir théorique ». Ils sont donc une références commune aux anti mercantilistes et aux pro mercantilistes.

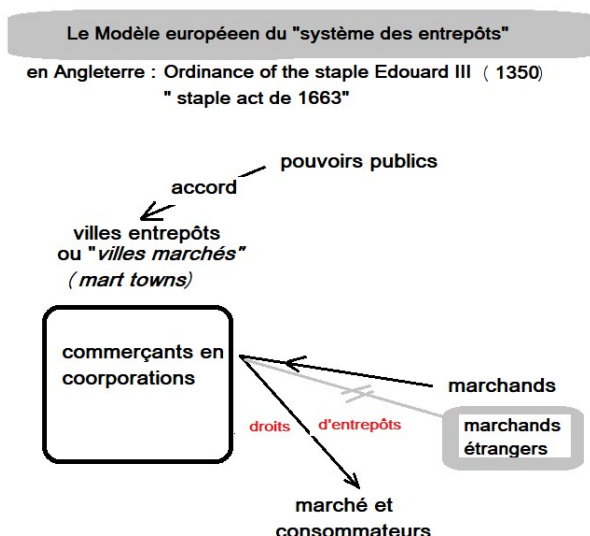
II) Le monopole des exportations

Le *monopole et la coopération quasi monopoliste* était un argument *pratique* de l'époque mercantiliste. Il était étendu à la politique des prix et la politique économique elle-même.

Les anti mercantilistes théoriques négligent la spécificité de cette période : celle de l'impérialisme, de la colonisation sans bornes, de la guerre. Les Grandes compagnies étaient donc utiles aux états.

Parmi les exemples : La *Society of merchant adventurers*, dont une défense fut réalisée par John Wheeler (« *A treatise of commerce*.... » 1601). Les arguments économiques qu'il emploie , n'était pas faux, mais ne servent nullement à l'édification d'une théorie scientifique. Et les débats sur la Compagnie, orientés vers le thème de la balance commerciale, forment une littérature sans intérêt pour nous.

L'élément commun des pratiques monopolistes était en Europe le *système des entrepôts*, décrit comme suit :



Système qui s'affaiblit peu à peu pour devenir progressivement un *protectionnisme entre pays aux intérêts opposés*.

III) Le contrôle des changes

Le contrôle des changes est une mesure gouvernementale pour limiter l'achat et la vente de devises. Il s'est imposé dans les situations de guerre ou de guerre économique. Son complément, et remplacement quasi permanent, est l'embargo sur l'or et l'argent.

En Angleterre il a été fortement pratiqué sous Elisabeth Ière, pour décliner et être remplacé par le contrôle des transactions de change avec embargo sous la direction du *Royal Exchanger* (levé en 1663 sauf pour les pièces anglaises), et par le « *Statute of employment* ». Cette famille de mesures assez répandue, servait à détourner les bénéfices des importateurs vers l'achat de produits nationaux.

Quel que soit le contexte, les pouvoirs publics disposent de 6 moyens d'action pour contrôler le change. En se situant dans le cas du change *parfait* (totale liberté d'action et d'allocation des devises), Schumpeter les définit comme suit :

- Suppression pure et simple des *déficits temporaires de change*
- Aider aux remboursement des dettes
- Combattre la spéculation à la baisse
- Réguler le SRMSD en cas d'effets dépressifs
- Agir sur la production nationale en discriminant exportations et importations
- Recourir au Monopole (par restrictions) pour améliorer les termes de l'échange avec l'étranger.

A quoi il ajoute deux politiques complémentaires mais aussi substituables :

- La discrimination micro-économique (par marchandise, et/ou commerçant) en lieu et place de l'action sur le résultat net.
- Ce à quoi se prête le *système des entrepôts*.

Ces politiques ont contribué au développement du libre échange de manière différente :

Avant 1600 : le système des entrepôts a permis de lutter contre les Compagnies commerciales. Après 1600 : il a fait sauter les barrières à l'entrée des Compagnies, et briser ainsi les cartels (*trust busting*).

Parmi les auteurs, défenseurs de telles mesures non absurdes, se distingue Sir Thomas Gresham (1519-1579) célèbre pour sa devise : « *la mauvaise monnaie chasse la bonne* ».

Gresham était banquier et entrepreneur (manufacture de papier). Mais aussi fonctionnaire au service de plusieurs monarques, dont la reine Elisabeth Ière. Comme tel il exerçait la fonction d'agent du fisc (ou *premier facteur*) en Holland : direction du cours du change, négociation d'emprunts, achat de matériel de guerre, achat de devises exportées en Angleterre. En Angleterre il était *Royal Exchanger* et responsable des finances de la Reine. Gresham fut en 1565 le fondateur du *Royal Exchange* (bourse, sur le modèle d'Anvers).

En économie, outre sa célèbre devise, on lui impute la théorie du change dénommée *points de sortie de l'or*. Les variations du change sont supposées entraîner des sorties d'or en ce point.

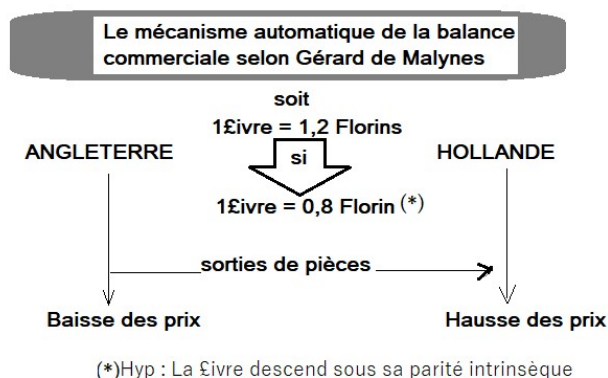
On retrouve cette théorie peu après chez Davanzati (1582), puis au XVIIIe chez Cantillon et au XIXème chez Ricardo (selon lequel : l'or sortira si c'est le bien qui a le prix relatif le plus bas).

D'une manière générale, tous ces auteurs invoquaient uniquement l'*argument pratique*. Ils étaient selon Schumpeter « '*innocents*' de toute analyse ». Ils pensaient simplement comme l'opinion qu'une nation a besoin de monnaie, et déployaient une aversion pour l'étranger.

Parmi les exceptions écrit Schumpeter « *La seule qui mérite une attention spécifique est Malynes* », c'est-à-dire Gérard de Malynes : « *A treatise of the England's Common wealth* » (1601). Il défend l'« *excédent de la balance* » (« *over ballancing* »), ceci en se distinguant de

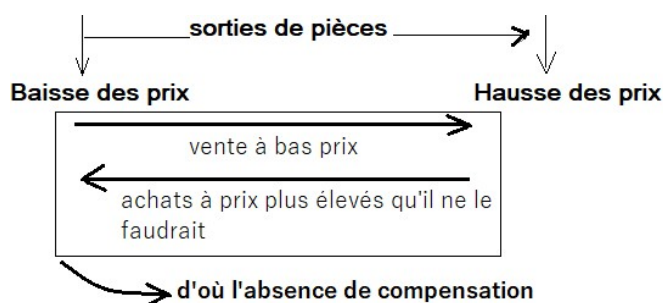
Jean Bodin (dans sa controverse avec Malestroit), et également d'Edward Misselden le défenseur du libre échange.

Les recommandations protectionnistes de Malynes lui ont valu des critiques injustes. Pour sa défense, Schumpeter voit dans son œuvre « *une contribution théorique considérable* », puisqu'elle initie la *balance commerciale et le mécanisme automatique*. Nous pouvons l'illustrer comme suit :



La question est alors *pourquoi Malynes n'a-t-il pas déduit le mécanisme automatique proprement dit (SRMSD) et donc la chimère de la balance* ainsi que le diront les auteurs du XVIII^e siècle.

La réponse est que l'absence de compensation réside dans la nature des opérations de change de l'époque, dont la traduction est (en complétant le schéma) :



Schumpeter considère qu'il s'agit là d'un *argument théorique*, et qui ne saurait nullement contribuer à rejeter Malynes dans le « *bullionisme* ». Il prend ainsi le contre-pied de l'idée reçue en écrivant :

« Si on le qualifie de « *bullioniste* », en ce cas il n'est pas du tout évident que la balance de l'argument théorique penche contre le bullionisme. Il n'est pas vrai non plus, pour ce qui concerne sa place dans la théorie, qu'il ait été délogé par Misselden ».

IV) La balance commerciale

1) Aux origines des conceptions de la balance ou *balance of trade*

Le postulat : « *une balance du commerce favorable (excédent des exportations sur les importations) est un objectif hautement désirable, voire nécessaire.* » Objectif auquel contribuent tous les arguments pratiques.

Schumpeter nous renvoie à WH Price « *The origin of the phrase "balance of trade"* » (QJE Nov 1905) pour retrouver la genèse de l'expression. Bien que selon lui, elle ait été utilisée le plus tôt en Italie, avant 1615.

L'article de WH Price

(https://www.jstor.org/stable/1882559?refreqid=excelsior%3Aa8f339d0bd578f365e7eccab3c1ebbd4&seq=2#metadata_info_tab_contents), enseigne tout d'abord que l'idée de '*balance of trade*' a toujours été associée aux désordres monétaires. Le commerce extérieur a donc été pensé comme facteur explicatif et comme remède à ces désordres.

Ainsi en 1381 le gouverneur du Mint, Richard Aylesbury, recommande t'il le remède sous forme d'un équilibre : « *no more foreign merchandise were to come into the realm than the value of the native commodities taken out of the kingdom* » (« *La valeur des marchandises qui entrent dans le Royaume doit être égale à celle des marchandises qui en sortent* »).

Plusieurs siècles après, vers 1530, le commerce international est conçu comme une véritable mine de métaux précieux. L'un des mercantilistes le plus représentatif est Clément Amstrong

« *The whole wealth of the realm is for our rich commodities to get out of all other realms therefor, ready moneyall the people in the realm be made rich therewith* »

« *Toute la richesse du Royaume provient de la vente de nos marchandises vers d'autres royaume contre l'argent.....tous les citoyens s'enrichissent en conséquence* »

Opinion plus clairement exprimée par John Hales (« *Discourse of the Common weal of this Realm of England* » – 1549) : « *we must always take heed that we buy no more of strangers than we sell them* » - « *Nous devons toujours veiller à ne pas acheter plus chez les étrangers que nous leur vendons* ».

La précision se confirme sous la reine Elisabeth Ière. Le secrétaire d'Etat Sir William Cecil vers 1565, raisonne au moyen des importations et exportations pour évaluer le flux de métaux précieux. Le problème pratique était alors celui de l'intérêt à utiliser Anvers comme entrepôt de textiles anglais, et de l'augmentation des importations de vins français. Traitant la question de manière partielle, Cecil désapprouve finalement toute dépendance inutile vis-à-vis du commerce étranger. Ce qui le conduit à des considérations d'ordre interne, économiques et sociales, pour lesquelles un redressement est nécessaire : il pense qu'une population agricole est plus facile à gouverner, et penche pour un protectionnisme afin de régler les problèmes monétaires. Bien qu'il n'innove pas le langage, il impute les maux à la dégradation du solde négatif de la balance commerciale.

Cecil inspira de nombreux auteurs, à l'origine de précisions sémantiques.

John Stow (en 1578) introduit la notion d'« *overplus* » (excédent) : « *il we ..carry more commodities in value over the seas, than we bring hither from thence : that then the realm shall receive that overplus in money* » (« *si nos exportations excèdent nos importations, alors le Royaume bénéficiera d'un excédent monétaire* »).

Le grand événement fut celui de 1600, où une Commission fut chargée d'investir les causes des difficultés financières de l'Angleterre. Une douzaine de participants furent nommés, dont trois fonctionnaires du Mint, parmi lesquels Gérard de Malynes, considéré comme un expert du problème du change. Plusieurs causes furent invoquées :

Le poids excessif d'argent fin de notre livre

La surévaluation de notre monnaie

Les rapports disproportionnés entre or et argent

L'excédent (*over balancing*) d'importations par rapports aux exportations

La pratique excessive du change

L'absence de substitution aux importations dans le royaume

C'est vraisemblablement Malynes qui usa du terme *over balancing*. Bien qu'il utilisera ensuite au verbe « *balance* » (1603). Malynes connaissait la comptabilité commerciale. Et dans les comptes des marchands, ce terme était déjà familier. Il n'a donc fait que le transférer du privé vers le public. Ce qui est devenu une représentation métaphorique des échanges internationaux désormais représentés par le débit et le crédit de la balance, et donc par son solde : excédent ou déficit. Mais ce n'est qu'en 1621 (« *Discourse of Trade from England unto the East Indies* ») qu'il délaisse « *over balancing* » pour finalement adopter « *balance of trade* » après avoir usé de « *balance of foreign trade* ».

L'usage pratique du (des) terme(s) sous Jacques Ier, servait à décrire et contrôler les transactions commerciales des étrangers et des Compagnies commerciales. Mais aussi à des fins fiscales (sous l'égide d'une Commission officielle de marchands dirigée par Sir Lionel Cranfield – 1615-) . Dans les deux cas, l'attention était accordée au déséquilibre défini par l'« *unequal balance of trade* ». Enfin, peu à peu, les pamphlets ont popularisé l'idée selon laquelle *la quantité de métaux précieux détenue par un pays dépend de la balance entre ses importations et ses exportations*.

Telle est, en Angleterre la genèse de l'expression « *balance of trade* » ou « *balance commerciale* ». La présentation de Price n'est cependant pas exhaustive, et le serait difficilement. Schumpeter rappelle en effet que de nombreux synonymes ont toujours existé. Il soutient toutefois que la première utilisation de « *balance of trade* » est dans un *mémoire de 1549* intitulé ; « *Policies to reduce this realme of Englande unto a propserus Welthe and Estate* ».

Cette précision sémantique ne doit pas cacher le fait, mentionné par Schumpeter, que les auteurs confondaient pour la plupart « *balance commerciale* » et « *balance des paiements* ». Ils utilisaient « *balance of trade* » et parlaient de la « *balance des paiements* ». Il a donc fallu que la distinction soit précisée et comprise, et le progrès fut lent. Il sera réalisé par Pollexfen (« *balance of accounts* » ou « *des comptes* ») en 1697, et plus tard par Steuart « *balance of payments* ». Cependant, la justesse des analyses demeurent, car on sait que la balance des paiements a pour composante essentielle la balance commerciale, et donc les auteurs ne se trompaient pas beaucoup quand ils prenaient la seconde pour la première.

Deux questions se posent alors :

- 1) Pratiquement, les conditions de l'époque (Guerre, et économie de guerre) donnent raison aux auteurs qui défendaient la balance. Mais en étaient ils conscients ?
 - 2) Leurs travaux prouvent ils une réelle contribution théorique à l'analyse économique, ou sont ils erronés ?
- 1) A la première question, la réponse est sans aucun doute. Les auteurs, dont beaucoup appartenaient à la *City londonienne*, soutenaient consciemment la politique de puissance. Ainsi lorsqu'il dénonçaient la décadence, ou vantaient les mérites de leur flotte, par exemple. Mais quelques uns ajoutaient à l'objectif de puissance celui *du profit* des marchands, se détachant ainsi des valeurs anciennes : Fortrey, Cook, "Philangulus", Bellers, Pollexfen, Davenant...

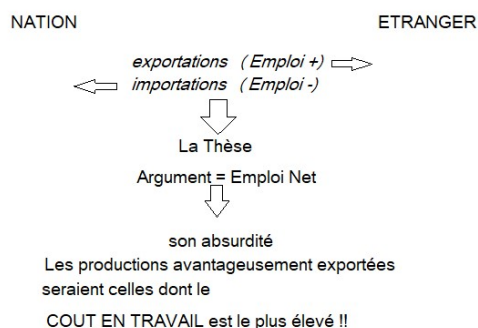
- 2) A la seconde question, la réponse est double :

D'une part, s'il est vrai que les auteurs mercantilistes ont contribué au progrès de la science économique, leurs travaux étaient *inachevés*, ou pour reprendre l'expression de Schumpeter « *grossiers, travaux d'esprits non professionnels, voire non éduqués...populaires dans le sens le plus affligeant du terme* ». Mais ceci ne s'applique à tous les auteurs. D'où la nécessité de trier en étant indulgent.

D'autre part, il n'y avait pas d'uniformité parmi les auteurs. Ainsi sous l'expression « balance du commerce » et protectionnisme toute une liste d'arguments sont avancés :

- Industrie naissante : Arthur Dobbs (Irlande 1730), A. Yarrington (1677) et surtout James Steuart (1767)
- Industrie clefs (produits alimentaires, laine)
- Autarcie générale : spécialité allemande
- Le multiplicateur de dépenses (du à l'excédent lié à la protection)
- Emploi : Presque tous les auteurs s'y réfèrent depuis Hales (1549). Avec des accents parfois keynésiens (Petty). Mais, argument dont les limites, sinon l'absurdité, ont été mises en évidence, car ;

"Balance of labor" : La thèse mercantiliste et son absurdité



Un autre mode d'argumentation est d'estimer la variation de l'emploi par celle de la quantité de monnaie, que celle-ci soit d'origine commerciale ou institutionnelle interne (création de monnaie et/ou de papier monnaie). Ce que Schumpeter dénomme *argument de la lubrification* (comme Petty parlait de la *graisse du corps politique*). Pour Misselden et Malynes l'effet positif sur l'emploi découlait de la hausse des prix. Et non pas de leur baisse afin d'être concurrentiel. Ce que Keynes a jugé plus judicieux. Néanmoins d'autres auteurs plaidaient pour la baisse des prix.

Enfin, il faudra attendre longtemps (Sir James Steuart) pour que l'investissement à l'étranger soit considéré comme un phénomène favorable au développement de l'emploi.

Dans tous ces arguments, dit Schumpeter, il y a « *peu d'erreurs* », et le peu qu'il y en ait « *ne doit pas être jugé sévèrement* ». Aussi s'en prend il aux grands marginalistes du XIXe, Marshall et Pigou, lesquels au nom du *libre échange* ne voyaient que des erreurs. Sagement, Schumpeter rappelle simplement que : « *les propositions courantes sur le libre échange ne sont valables que sous des conditions qui souvent ne sont pas remplies* ». Au demeurant la préoccupation principale des mercantilistes n'était ni le court terme, ni le long terme, dont ils ignoraient la distinction, elle était pratique ou pragmatique (répondre à l'urgence du moment, par exemple quelles industries promouvoir ? la pêche, le fer, le drap ou les voies d'eau ?). Aussi les raisonnements demeurèrent ils *préscientifiques*.

2) Le concept de balance du commerce comme instrument d'analyse

Pour comprendre le maniement de la *balance commerciale* par les mercantilistes, Schumpeter croit utile de rappeler la signification *comptable* de la balance.

La balance commerciale conduit à un équilibre *tautologique*, mais qui peut avoir plusieurs sens. Cet instrument comptable enregistre au débit ce que l'on doit (*importations*) et au crédit ce que l'on reçoit (*exportations*). L'équilibre est donc tout d'abord toujours vrai par définition. La leçon de Schumpeter peut être traduite par l'exemple ci-dessous :

La réalisation d'une balance commerciale anglaise pour ses échanges avec la Hollande					
- Exemple -					
ANGLETERRE			HOLLANDE		
	Débit (Import)	Crédit (Export)		Débit (Import)	Crédit (Export)
		1000		1000	
Total		1000		1000	
La balance est en équilibre : somme débits = somme des crédits.					
	850	1000		1000	850
Solde	150				150
Total	1000	1000		1000	1000
La balance est en équilibre : somme des débits = somme des crédits. Mais l'équilibre acquiert un autre sens. Il résulte du calcul du Solde de la balance. On lit en rouge (à gauche) que l'Angleterre possède un <i>solde débiteur vis à vis de la Hollande</i>, ou ce qui revient au même (à droite) que la Hollande possède un <i>solde créditeur vis à vis de l'Angleterre</i>. Qui signifie que la Hollande est endettée de 150£ vis à vis de l'Angleterre. On dira ici que la balance de l'Angleterre avec la Hollande <i>lui est favorable</i>.					

LES OPERATIONS

Soit l'enregistrement des échanges commerciaux suivants
1) L'Angleterre a exporté 1000£ vers la Hollande

2) La Hollande a exporté 850£ vers l'Angleterre

Dans cet exemple on conclura que l'Angleterre enregistre un *excédent de la balance des paiements courants* égal à 150£.

Pour passer à la *balance des paiements*, dans laquelle l'équilibre restera encore tautologique, mais avec un sens autre, il suffit d'ajouter les échanges financiers entre pays. Ce que fait Schumpeter en supposant que les deux pays sont en régime d'étalon or, et que les ménages des deux pays *s'envoient des ordres financiers* (crédits, lettres de change, virements, chèques etc...) de montants variés. Ajoutons à l'exemple deux opérations financières :

	250	600		600	250
Solde	350				350
Total	600	600		600	600

3) Une compagnie hollandaise paie par chèque 600£ à une compagnie anglaise

4) un bateau anglais paie une assurance de 250£ en Hollande

On appelle (*Vr*) variation des réserves le solde de la balance des opérations financières, soit ici 350£.

La fusion des deux balances donne la balance des paiements, soit :

ANGLETERRE			HOLLANDE		
	Débit (Import)	Crédit (Export)		Débit (Import)	Crédit (Export)
	850	1000		1000	850
	250	600		600	250
Variation des réserves Vr	500				500
	1600	1600		1600	1600

On peut alors procéder aux calculs suivants :

1) calcul des deux soldes :

- Celui de la balance courante ou commerciale : $X - I = 1000\text{£} - 850\text{£} = 150\text{£}$
- Celui des opérations financières : chèque – assurance - $V_r = 600\text{£} - 250\text{£} - 500\text{£} = -150\text{£}$

2) Calcul du financement net

Il est toujours égal et de signe opposé au solde de la balance courante.

Donc le financement net : chèque – assurance - $V_r = 600\text{£} - 250\text{£} - 500\text{£} = - (X - I)$
 $= - (1000\text{£} - 850\text{£}) = - 150\text{£}$

Ce que l'on peut lire : l'excédent de la balance des paiements égal à 500£ a été financé par une sortie de devise égale à -150£ (différentiel $I - X$ de la balance commerciale).

Il ressort que le *solde de la balance des paiements courants (ou commerciale)* est un élément important de la gestion monétaire interne, et peut conduire à des décisions institutionnelles.

Mais s'y limiter peut conduire à des interprétations erronées. Dans l'exemple, la *balance des paiements est en équilibre uniquement du fait du solde reporté et égal à 500£*. Ce report signifie que dans la réalité, si on multiplie le nombre d'opérations, toutes les opérations financières, y compris de crédit, ont été régularisées ou payées en or. Mais dans ce cas, il existe des flux monétaires, donc des variations à la fois de prix, et de revenus. Ces variations ont-elles mêmes une incidence sur les ordres que se donnent les ménages. Par conséquent si le solde est tautologique, *l'équilibre réel n'est pas, lui, nécessairement réalisé*. A moins comme l'a fait l'Economie Politique de supposer que le libre échange entraîne un « *mécanisme automatique* » d'ajustement, le SRMSD.

Sans l'hypothèse d'un tel mécanisme, on ne peut affirmer qu'une balance commerciale défavorable est le symptôme d'une richesse décroissante, ou celui d'une prospérité si elle est favorable.

3) Serra, Malynes, Misselden, Mun (*)

(*) Ces auteurs sont étudiés dans plusieurs chapitres de ce cours.

Pour limiter l'investigation, Schumpeter présente les conceptions de la balance chez quatre auteurs particulièrement réputés pour leur clarté, et la justesse des analyses qu'ils en tirent.

Il est probable que la doctrine de la balance ait eu pour berceau l'Italie, où une controverse initiatique eut lieu entre Antonio Serra et Marc Antonio de Santis (1605) à propos des changes. Bien que peu de temps avant (1596), sous Henri IV de France (et Sully), Barthelemy de Laffemas prônait l'extension des guildes et des manufactures royales, en suggérant leur protection afin de réduire les importations, ainsi que la prohibition des exportations d'or.

C'est le « *breve trattato* » (1613) de Serra ou « *breve trattato delle cause che possono far abbondare il regni d' oro et argento dovenon sono miniere, con applicazione al Regno di Napoli* » _ « *bref traité sur les causes qui peuvent abonder les royaumes d'or et d'argent où il n'y a pas de mines, avec application au royaume de Naples* » - 1613), qui dépasse la vision purement comptable de la balance.

La thèse principale du *Breve Trattato* est celle du caractère déterminant de l'activité économique d'ensemble. Celle-ci prévaut et la balance du commerce en est une conséquence, ainsi que ses mécanismes ordinaires. Ceci étant dit, le « *Breve Trattato* » traite de l'essentiel

des particularités de la balance commerciale (invisibles, TQM, excédent et déficit de la balance, effets sur le change ...).

Cette relative primauté italienne en matière de balance commerciale, soulignée par Schumpeter, ne surprend guère. L'Italie, en particulier Florence (sans omettre Venise et Gênes), est depuis longtemps le pays des hommes d'affaire, de la monnaie de compte, de la lettre de change, de la finance internationale et de sa gestion comptable. Elle fut en effet le berceau de la comptabilité en partie double. Initiée dès 1335 par l'œuvre remarquable de Francesco Balducci Pegolotti (1290 – 1347) : « *Pratica della mercatura* » (“*pratique du commerce*”), la comptabilité en partie double acquiert sa réputation d'instrument efficace de gestion, avec le traité du frère franciscain, mathématicien, Luca Bartolomeo de Pacioli (1447-1517), et son œuvre : « *Summa de arithmetica, geometria, Proportioni et proportionalita* » (1494).

La dispute italienne entre de Santi et Serra, se renouvelle en Angleterre avec la controverse G. de Malynes- E. Misselden (1608-1654). Dans « *the circle of commerce...* » (1623), Misselden pourfend la conception *bullioniste* de la balance et du change défendue par Malynes, en donnant une interprétation libérale de la balance commerciale. Néanmoins on n'oubliera pas les réserves que fait Schumpeter quant à la sévérité des critiques adressées à Malynes (voir plus haut sa défense par Schumpeter). Misselden était donc très proche de Serra, et plus que lui su dépasser des écueils, lesquels étaient des *erreurs* chez Thomas Mun.

Thomas Mun (1571-1641), homme d'affaire éminent, membre de la C^{ie} des Indes, et grand personnage influent en politique, a écrit deux œuvres principales :

1621 : « *Discourse of trade from England to the West Indies* » et 1630 (publiée par son fils John Mun en 1664): « *England's treasure by foreign trade : or, the ballance of our foreign trade is the rule of our treasure* ». La seconde œuvre est plus fréquemment référencée en HPE. Pourtant Schumpeter la présente comme « *un recueil de textes dont la cohérence est loin d'être parfaite* ». Mais il reconnaît que « *le livre de Mun passe généralement pour le classique du "mercantilisme" anglais* ».

A son propos Schumpeter réitère la défense qu'il a faite plus haut.

La recherche de la puissance par l'exportation d'or (celui de la C^{ie} des Indes), que les détracteurs de Mun ont vivement critiquée, est le résultat de contradictions chez Mun dit Schumpeter. Car Mun selon ce dernier aurait appliqué la TQM aux exportations, et n'était pas loin d'affirmer le SRMSD ainsi que les bienfaits de l'inflation dans la période intermédiaire.

Si erreurs de Mun il y a, Schumpeter en voit trois , qu'il dénomme *proposition 1,2, et 3*.

- 1) Le solde de la balance est une mesure de l'excédent ou du déficit
- 2) Le solde est *ce en quoi* consiste les avantages ou désavantages de la balance
- 3) Le solde est *la seule source de gain ou de perte* pour une nation.

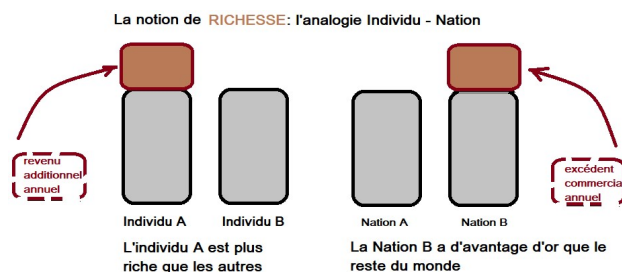
Ces trois propositions sont fausses.

La première suppose que l'on puisse connaître la quantité en excédent ou déficit, pour déterminer l'autre quantité appelée solde. Donc « *une quantité mesure une autre quantité qui ne peut être mesurée directement* ». Parmi les exemples de cette erreur : Le calcul erroné de Samuel Fortrey (« *England interest and improvment* » 1663) pour qui : Exports = 1million£ Imports = 2,6millions£ ➔ perte = 2,6 – 1 = 1,6millions£. Le solde apparaît comme une mesure qui doit être mesurée ! On retrouve la même erreur chez Roger Cook (« *Discourse of trade...* » -1670- et « *England improvment..* » -1675-).

La seconde est illustrée par Misselden et Mun (et *peut être* Petty par ses maladresses). La proposition est définitionnelle. Cette définition devient chez les auteurs mineurs « *toutes les exportations représentent un gain, toutes les importations une perte* ».

La troisième, dit Schumpeter, « *est la pire* ». Elle est liée à l'argument de la *puissance*. On la trouve chez Mun (et aussi Cary, qui le reprend). Elle repose sur une analogie Individu-Nation.

Locke l'a exprimée le plus clairement : « *La richesse ne consiste pas dans le fait d'avoir de l'or et de l'argent, mais dans celui d'en avoir d'avantage en proportion que le reste du monde* ».



Cette définition n'est vraie que si on suppose l'assimilation de la balance des paiements à la balance commerciale seule, et si on considère le stock mondial de métaux précieux comme constant. Alors la « balance favorable » est bien synonyme de richesse relative additionnelle.

Toutefois Schumpeter décèle dans ce qui en découle, trois propositions erronées, qu'il juge d'importance mineure.

a) La réalité c'est le *vol*

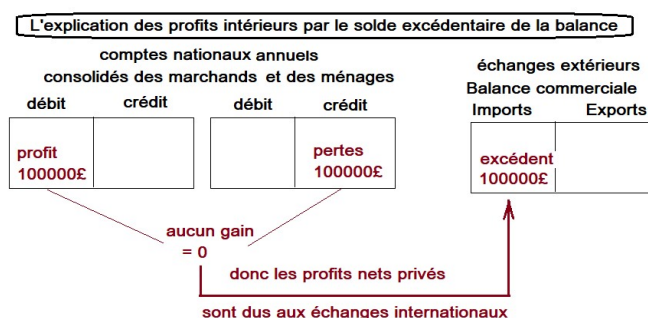
Nation : si le schéma précédent est vrai alors *le gain d'une nation est une perte pour une autre*



Individu : tout échange avec gain pour l'un entraîne une perte pour l'autre

Malgré les débats sur le juste prix cette idée de *voleur-volé*, est restée populairement ancrée, y compris dans l'analyse économique. Montchrétien l'a érigée en règle, avant que Barbon s'en débarrasse totalement. Mais beaucoup y souscrivaient.

b) En supposant vraie l'idée de *voleur-volé* dans la nation, on débouche sur l'absurdité d'une explication des profits par les seuls échanges internationaux :



La cause en est la conception frustrée du profit, sauf chez les mercantilistes de haut niveau : Profit = motivation économique individuelle = profits anticipés = conflits violents avec les pouvoirs publics.

c) La fameuse assimilation « *wealth* » (richesse) et « *argent* » (money), dénoncée par A. Smith. Cette confusion n'existe pas chez les mercantilistes dit Schumpeter. A. Smith, selon lui, « *par sa critique inintelligente du « système commercial ou mercantile » a donné le mauvais exemple* ».

Il y a bien eut des *façons de parler* qui dénotent une telle confusion :

« *la richesse c'est l'argent* » revient souvent. On la trouve même chez Bodin, pourtant connu pour sa théorie quantitative.

Mais l'opposé est plus fréquent : Schumpeter cite un auteur anonyme qui dès 1549, définit « *un état florissant* » par l'abondance de biens et de victuailles, tout en recommandant d'accroître les exportations pour importer des lingots.

Serra, Miselden, Mun au XVII^e mettent l'accent sur « *les choses nécessaires à la vie civile* », et Child sur « *instruments et matières* », Cary, Coke, Yarranton, Barbon partagent ce point de vue.

Et finalement le modèle est donné par Thomas Papillon (« *The East Indian trade* » - 1677) : « *Il est vrai qu'en règle général l'argent sert de mesure aux stocks ou à la richesse. Mais c'est davantage d'une façon imaginaire que réelle...* » l'important est « *le patrimoine*, pour un fermier : « *terre, blé, bétail..matériel agricole* ».

Seul l'opinion populaire conserve donc, dit Schumpeter « *le culte de la thésaurisation de l'or et de l'argent* ».

4) Le dernier quart du XVII^e : progrès analytiques depuis Josiah Child à Adam Smith

La justification du libre échange connaît une vogue dès le dernier quart du 17^{ème} siècle, sous l'égide d'auteurs prestigieux.

Parmi eux, Schumpeter situe tout d'abord Josiah Child, comme un promoteur (ses œuvres : « *Brief Observations concerning Trade and the Interest of Money (1668)* », « *A New Discourse of Trade (1668 and 1690)* ». La raison est qu'il « *rendit inévitable* » l'attaque de front qu'allait subir la doctrine de la balance commerciale. Car il traite la monnaie comme un bien parmi d'autres, et qui peut donc s'exporter au profit de la Nation (John Pollexfen : « *A discourse of trade..* » - 1697 défendait la même idée). La voie est ainsi ouverte à l'indifférence vis-à-vis des exportations d'or et d'argent (Barbon) , mais aussi vis-à-vis de leur importation, qui n'ajoute pas plus à la richesse que le feraient celle de matières premières (Cary). Alliée à sa défense d'une baisse du taux de l'intérêt (contre laquelle Child rencontra l'opposition de John Locke - voir notre chapitre), cette conception de la balance était *libre échangiste*.

Apparurent alors ce que Schumpeter dénomme les « *slogans libéraux* », auxquels il consacre la fin du chapitre. Ce sont les suivants (1,2, 3 et 4).

V) Vers le libre échange ou « les slogans libéraux »

1- *Le concept du mécanisme automatique* (dans ce cours : SRMSD ou PSFM ou TEABC)

SRMSD –*self regulating mechanism of specie distribution* - ou PSFM –*price specie flow mechanism* - ou TEABC –*théorie de l'équilibre automatique de la balance des comptes* –

Ce mécanisme, traduit par la balance des paiements, et déjà présenté plus haut, a pour autre énoncé : *la flexibilité des prix internationaux se traduit par un équilibre des échanges entre nations :équilibre des stocks de monnaie, du niveau des prix, des revenus, des taux d'intérêt notamment.*

La découverte (ou la considération) de ce mécanisme, donne lieu à une *succession-classification* des auteurs, que Schumpeter propose dans ce paragraphe comme suit :

« Serra en saisit une grande partie, Misselden et Mun une petite, Malynes pratiquement tout ». Ces premiers essais manquent de synthèse et échouent à cerner le mécanisme. D'autres leur succédèrent : « North essaya », mais il dévia du principe, « Locke fut plus heureux » mais il a opté pour un mécanisme d'équilibre en termes réels (production et emploi) et non monétaire (prix). A quoi s'ajoute « *A discourse of the general notions of money, trade and exchanges* » de Simon Clément (1695) qui développe le « *specie point* » ou point de sortie de l'or, en une séquence telle que Importations et Exportations suivent les variations de prix.

Par conséquent, pour Schumpeter la *théorie classique* (celle de Smith) était dotée de tous ses composants « *avant 1700* ».

L'accélération de la formation de la théorie classique est rapportée par Schumpeter à l'avancée que fit Isaac Gervaise en 1720 « *The system or the theory of the world...* ». Gervaise expose non seulement le SRMSD, mais en outre y introduit de manière éclairante le *crédit* (dont les « *billets de banque* » à l'époque). Ce qui était nouveau, tout comme « *l'approche par le revenu* » du mécanisme lui-même (le crédit étant censé accroître le revenu et la consommation, donc diminuer les importations et augmenter les exportations).

Mais, cette avancée « *bien que supérieure à toutes les autres qui avaient été publiées auparavant, est encore loin d'être satisfaisante* ».

Elle a cependant annoncé celle des « *tireurs d'élite* », qui sont pour Schumpeter : Cantillon (1730), Vanderlint (1734), Hume (1752) et Harris (1757). Ont atteint la cible selon Schumpeter : Cantillon et Hume, mieux que Vanderlint et Harris. Il est vrai que le XIX^{ème} siècle classique ne connaîtra de mécanisme automatique autre que celui de Hume (jusque 1820 à peu près).

2) Les fondements d'une théorie générale du commerce international

Par théorie générale du commerce international il faut comprendre le double intérêt porté aux mécanismes automatiques des échanges d'or et d'argent (métaux), mais aussi des marchandises. C'est-à-dire une théorie intégrée. Le propre des auteurs ci-dessus est d'en avoir posé les fondements jusqu'à lui donner forme à la fin du 18^{ème} siècle.

L'évolution a ici suivi deux étapes :

-celle des « *arguments primitifs* » qui stipulent que l'avantage tiré de mesures protectionnistes génère systématiquement des contre effets (positifs ou négatifs selon les auteurs) sous forme de *coûts*. Ainsi en est il pour R. Coke (matières premières et produits manufacturés), Yarranton (bon marché et abondance – avantage d'une prospérité des étrangers), ou Barbon (le protectionnisme détruit toujours une partie de la richesse escomptée). Et ailleurs qu'en Angleterre, Schumpeter mentionne les Hollandais Dirk Graswinckel (1651) et Pieter de la Court (1743).

Aussi ces auteurs ne sont ils plus de « *purs mercantilistes* » mais des « *éclectiques* ».

- Celle des arguments principaux : parmi tous les éléments entrevus dans la réalité économique, et susceptibles de former une base de la théorie générale du commerce, *les espérances de profit furent perçues comme l'élément clef*. Celle-ci apparaissent comme un principe de *régulation* d'une activité internationale par définition non régulée. Schumpeter mentionne comme « *précurseurs* », Armstrong et Hales au 16^{ème} siècle (échange du superflu), Child (1668) et Davenant (1699), Barbon et North. Mais parmi tous, le seul « *libre échangiste* » était Dudley North (voir notre chapitre).

Le « mécanisme automatique » (et avec lui la théorie générale du commerce) est purement théorique. Il n'est ni *mercantiliste*, ni *libre échangiste*. Il peut donc servir à justifier une pratique protectionniste, tout comme il permet d'asseoir des décisions libérales. L'exemple de North permet à Schumpeter d'illustrer cela d'une manière générale. L'avancée théorique de North s'appuie sur les idées mercantilistes, et parvient à des conclusions *libre échangistes*. Elle ne repose pas sur des *convictions libres échangistes*, qui seraient venues *dévaster* une forteresse mercantilistes. Sinon, dit Schumpeter, on confondrait l'histoire des doctrines politiques (qui fait part à ces convictions et dévastations, et l'histoire de la pensée).

Cette invitation à la prudence est éclairé dans le paragraphe suivant.

3) *La tendance générale vers une plus grande liberté des échanges*

Il faut distinguer entre deux types de mouvements : d'une part celui des *politiques et doctrines libre échangistes*, et d'autre part *celui de l'analyse associée à celles-ci*.

Les politiques ont consisté dans les réactions aux principales mesures protectionnistes, dont :

- Les Actes de navigation et autres mesures protectionnistes (ex Committee on trade de 1688)
- Le traité d'Utrecht combattu par le second Pitt en 1786 pour ouvrir le commerce avec la France
- On observe des réactions similaires en France, en Allemagne et aux Pays Bas (dès le 17ème et plus fortement).

La doctrine évolua plus vite, prenant la forme de *code général de laisser faire*. Sous l'impulsion des doctrines du droit naturel (dont Grotius), le libre échange est assimilé à l'autonomie de l'individu, au dégoût petit bourgeois de la bureaucratie administrative.

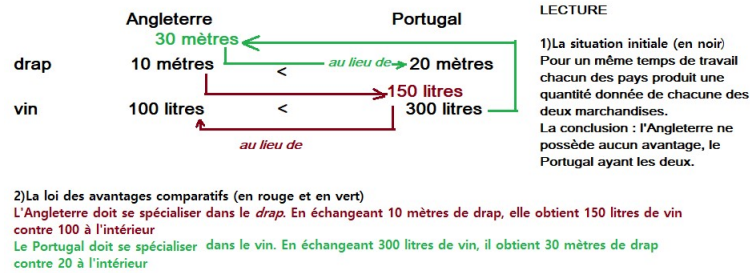
Réactions qui laisse penser à la gestation de *la main invisible* de Smith, et qui annoncent le dogmatisme *libre échangiste libéral du 19ème*.

A l'opposé se trouve la lenteur de l'évolution analytique. Schumpeter choisit l'exemple de la politique française des blés, qui a tant agité l'opinion populaire et guère intéressé que quelques grandes figures de l'histoire de la pensée, dont F. Quesnay, sans toutefois éveiller un intérêt ni conduire à un résultat. Schumpeter situe l'origine de l'analyse de cette politique (blés) chez le hollandais Graswinckel (1651), voire dans « *Discourse of the common weal* » de 1549 (Anonyme). Et parallèlement aux physiocrates, il fait état des importants développements de cette analyse parmi les Italiens, dont Galiani (les « *Dialogues* » de 1770).

4) *Les avantages d'une division territoriale du travail*

On peut considérer comme l'un des achèvement de la théorie classique du commerce international *la théorie ricardienne des avantages comparatifs* (ou *théorie des coûts comparés*). D. Ricardo rectifie la loi énoncée par Smith, dite *loi des avantages absolus*. L'exemple célèbre de Ricardo, de l'échange du drap anglais contre le vin portugais, démonte que l'échange est mutuellement avantageux si chacun des pays se *spécialise dans la production du bien qui lui procure l'avantage relatif le plus important ou le désavantage relatif le moins coûteux*.

la loi ricardienne des avantages comparatifs et la spécialisation internationale des activités



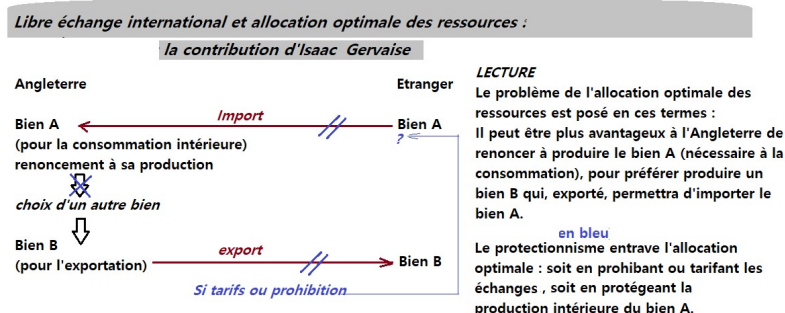
La loi ricardienne est entièrement basée sur les *conditions de la production, donc celles de l'offre*. Or, l'échange international est régi par la loi de l'offre et de la demande.

Cette insuffisance a été comblée par la *loi des valeurs internationales* de John Stuart Mill (1848). Mill redéfinit l'échange le plus favorable comme celui, situé dans l'intervalle des rapports de coûts, et qui concerne la marchandise dont la *demande internationale est la plus élevée*. Dans l'exemple ci-dessus, l'hypothèse d'une préférence des anglais pour le vin français se traduira par une baisse des importations de vin portugais, dont la conséquence peut être une diminution de la production portugaise.

Les mercantilistes n'ont pas été jusque là. Mais il y ont contribué fortement, en formulant « *l'élément le plus important de la théorie des valeurs internationales* », à savoir celui des « *avantages retirés de la division territoriale du travail* » (Schumpeter).

Ceci commence en 1701 avec la brochure anonyme « *Considerations on the East India trade* ». l'auteur conçoit le commerce international comme la méthode permettant d'obtenir des biens qui économisent le travail national. Cette idée d'un *gain en travail* est celle des coûts comparés.

Et, « *la contribution la plus considérable à l'appareil de la théorie économique* » sera celle d'Isaac Gervaise (« *The system or theory of the trade of the world....* » - 1720). Il s'agit non seulement des coûts comparatifs ricardiens, mais aussi de l'allocation optimale des ressources productives. En résumé la contribution est :



Bien que réelle, la contribution de Gervaise à la *vogue libre échangiste*, tout comme celle de l'Anonyme, n'échappent pas à l'erreur de négliger les cas où l'allocation optimale ci-dessus ne peut s'appliquer. Ces cas ont pourtant été exposés de manière rationnelle par des auteurs mercantilistes, justifiant le protectionnisme : argument des industries naissantes, argument de l'emploi ...

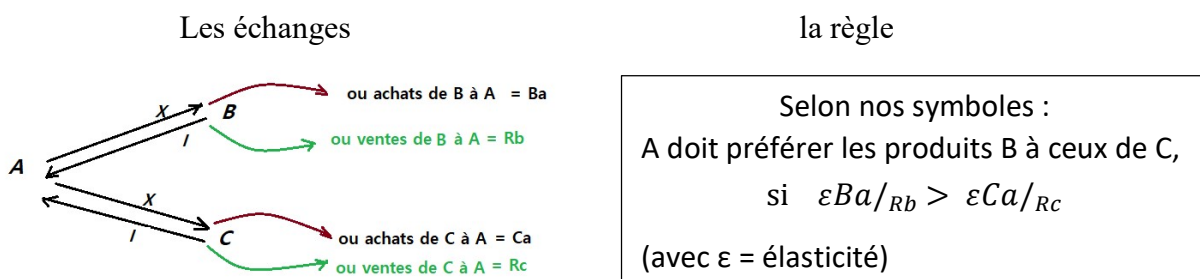
En outre, le 18^{ème} siècle a vu se former une « *communis opinio* » (un consensus) à propos du protectionnisme. Opinion largement partagée : Tucker et Steuart en

Angleterre, Justi et Sonnenfels en Allemagne, Becarria, Genovesi, Verri et Palmieri en Italie, Forbonnais et dans une mesure moindre les physiocrates, en France. Pour ces auteurs, le protectionnisme n'est qu'une forme de l'intervention publique, elle-même justifiée et normale. Mais ils prônaient un protectionnisme affiné et *modéré*, ou pour certains, basé sur la distance entre le produit et le consommateur. Schumpeter considère ce point de vue comme fructueux, plus que ne le fut le libre échange dogmatique.

Il prend pour exemple illustratif « *Ways and Means...* » de Joseph Massie (1757), lequel présente une problématique de l'échange optimal fondé sur *l'élasticité revenu des pays échangistes*. En considérant un pays A, échangiste avec deux autres pays B et C, alors pour reprendre Schumpeter, la règle de Massie est :

« Si les achats de B en produits A sont plus élastiques par rapport au revenu que B tire de ses ventes à A, que le sont les achats de C en produits A par rapport au revenu que C tire de ses ventes à A...alors il est plus avantageux pour le pays A de traiter les produits de B de façon plus favorable que ceux de C.. »

Cette règle peut être simplement exprimée par un schéma :



Schumpeter vante l'utilité de ce type de réflexion « mercantiliste » qu'il oppose aux « platitudes libre échangistes ».

Il faut donc voir dans l'erreur de Gervaise et de l'Anonyme (supra), l'adhésion implicite, précoce, et sans réserve, à la main invisible de Smith. Sous prétexte du libre choix des échangistes, les échanges internationaux sont supposés avantager non seulement les deux parties, mais aussi l'intérêt général. Même Dudley North raisonnait ainsi.

NB : Nous avons légèrement modifié le plan du chapitre de l'ouvrage pour mieux assurer la continuité des arguments de l'auteur. Certaines notes de Schumpeter sont en fait des éléments importants de la continuité de sa démonstration, et méritent de remonter dans le texte, ainsi que nous l'avons fait.